

L'ACTUALITÉ EN SUISSE ROMANDE

Alimentation plus verte

La restauration collective fribourgeoise entend désormais privilégier une alimentation durable, équilibrée et régionale. Intitulée «Cuisinons notre région», une charte volontaire a été adoptée. Elle est soutenue par le Canton, qui s'engage à mettre en place un suivi et une formation continue adéquate, ainsi qu'à faciliter les relations entre établissements partenaires, fournisseurs et producteurs locaux. Les associations Terroir Fribourg, Beelong, Fourchette verte Fribourg et GastroFribourg sont également parties prenantes de la charte.

Soutien aux producteurs locaux

Pour pallier les difficultés économiques rencontrées par certains secteurs, le canton de Genève finance un plan de relance inédit: soutenir la reprise en favorisant la consommation locale par le biais de «bons du terroir» à valoriser auprès de 118 producteurs – maraîchers, paysans, encaveurs, brasseries, commerces de fleurs, plantes aromatiques, viande de la ferme, etc. Développée par la société Genève avenue, une plateforme donne accès aux bons, qui permettent de déguster ces produits avec un rabais de 20%.

Assainissement en bonne voie

De fin 2019 à mai 2021, l'Office de l'environnement jurassien a examiné de manière systématique les ouvrages de rejets des réseaux d'assainissement dans les cours d'eau ajoulots. On a ainsi contrôlé 284 exutoires de tuyaux sur l'Allaine et ses affluents, la Vendline et la Coevatte. Depuis la dernière campagne menée en 2008, la situation s'est globalement améliorée, constate l'office, avec toutefois une grande disparité entre communes. Une trentaine de points restent aujourd'hui à assainir, contre plus de cinquante il y a une douzaine d'années. Les contrôles se poursuivent actuellement dans le bassin versant du Doubs.

Le vanneau huppé progresse

Les mesures de protection du vanneau huppé dans le Grand Marais portent leurs fruits, se réjouit BirdLife Suisse. Il y a quelques années, la plus grande colonie suisse de ces oiseaux, menacés d'extinction chez nous et placés sur liste rouge européenne, ne comptait plus qu'une centaine de couples reproducteurs. En 2021, grâce aux efforts notamment consentis par BirdLife, les exploitations agricoles locales et le Service de protection de la nature, une quinzaine de couples supplémentaires se sont établis sur le site, ouvrant la porte à une éventuelle recolonisation de la Suisse romande par l'espèce.

Pas d'IGP pour l'absinthe

L'absinthe du Val-de-Travers devra patienter avant d'obtenir son indication d'origine protégée (IGP). Le Tribunal administratif fédéral a en effet accepté le recours des opposants et renvoyé le dossier à l'Office fédéral de l'agriculture, estimant que la demande de l'Association interprofessionnelle de l'absinthe discrimine les petits producteurs ne distillant pas eux-mêmes des produits élaborés selon leurs propres recettes. Une décision que l'interprofession regrette, soulignant qu'elle affaiblit la position des producteurs neuchâtelois face à la concurrence de l'absinthe de Pontarlier, protégée par une IGP.

Le Valais se penche sur ses sols

L'Office fédéral de l'agriculture tire la sonnette d'alarme: dans 180 ans, la totalité des terres agricoles valaisannes pourrait avoir disparu. Avec une diminution de 80 hectares par an rien que sur la plaine du Rhône, leur érosion se poursuit à un rythme deux à trois fois plus élevé que dans le reste de la Suisse, constate l'OFAG. Une régression qui a incité le Canton à réagir par la création d'un Centre de compétences sur les sols. Installé à l'École d'agriculture de Châteauneuf, cet organisme aura pour première mission de cartographier les sols valaisans pour en établir un inventaire quantitatif, avant de s'intéresser à leur état qualitatif.

Parc labellisé Cité de l'énergie

Le Parc naturel Gruyère – Pays-d'Enhaut affiche désormais le label Cité de l'énergie en raison des mesures mises en place dans les domaines de l'énergie, de la durabilité et du climat. Octroyé pour une durée de cinq ans, ce label implique un plan d'action de 115 propositions visant à orienter la politique climatique et énergétique du Parc; en font partie des réalisations touchant à l'ensemble du parc aussi bien que l'une ou l'autre commune située sur son périmètre, ainsi que des initiatives privées. Proposé depuis 1991, le programme Cité de l'énergie est actif dans plus de 460 villes et villages suisses.



LA PHOTO L'important, c'est la rose... sans traitement

La deuxième édition du Concours international de la rose nouvelle de Nyon (VD), qui se déroulera ce samedi, est le seul à interdire tous traitements dans son règlement. Les 90 rosiers en lice, créés par 30 obtenteurs du monde entier, sont hébergés depuis 2019 dans une roseraie spécialement aménagée, qui sera ouverte au public les 2 et 3 juillet. Le concours vient par ailleurs de lancer un label valorisant les rosiers les plus résistants à une culture 100% nature.

ÉCLAIRAGE



NOTRE INVITÉE
Audrey Klein
Secrétaire générale de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL).

Cet été encore, les baigneurs vont profiter d'une eau de bonne qualité, indique la Carte des plages du Léman, dont l'édition 2021 est désormais disponible.

Sur les 118 plages répertoriées par la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL), 117 sont déclarées tout à fait propices à la baignade, et 93% d'entre elles présentent des eaux d'excellente qualité. Le lac semble de plus en plus propre...

➤ Oui, la situation a beaucoup évolué depuis les années 1990, où la proportion de plages dotées d'une eau d'excellente qualité atteignait environ 50%. L'amélioration est continue et, depuis une dizaine d'années, on a gagné encore quelque 10% sur ce taux. C'est surtout dû à l'assainissement des eaux usées domestiques, avec un meilleur réseau d'acheminement de ces dernières et des stations d'épuration optimisées. Il reste toutefois une marge de progression: on vise 100% des plages cartographiées en bleu, c'est-à-dire dotées d'une eau d'excellente qualité. Mais il n'y a quasiment plus de plages polluées, à l'exception de celle de la Pointe-à-la-Bise, à Genève.

À quoi est due cette pollution?

➤ À la proximité de la réserve naturelle du même nom, qui abrite une colonie aviaire: les déjections des oiseaux entraînent une concentration élevée de bactéries *Escherichia coli* dans l'eau, exposant les baigneurs à une éventuelle intoxication. La plage de la Pointe-à-la-Bise est d'ailleurs classée impropre à la baignade par le canton de Genève

depuis des années. Il s'agit en quelque sorte d'une pollution naturelle. La situation est un peu analogue pour les plages situées à proximité d'une embouchure de rivière ou d'une station d'épuration: en cas de fortes précipitations, les déversements d'orage auxquels procèdent les STEP augmentent momentanément la concentration de bactéries d'origine fécale dans l'eau et l'épuration naturelle de la zone peut prendre de 48 à 72 heures avant le retour à la normale. On ne procède d'ailleurs jamais aux analyses en période d'orage ou à proximité d'une embouchure.

La carte ne fait pas mention des puces de canard qui en dissuadent certains de se plonger dans les eaux lacustres...

➤ Nous nous concentrons sur la qualité des eaux et non sur la présence d'organismes liés à leur environnement. Une cartographie des puces de canard, qui sont en réalité des larves d'un parasite transmises par les déjections de l'oiseau, ne serait utile que si elle était extrêmement rigoureuse – et tout le monde n'y est pas également sensible. On peut dire que les eaux calmes à plus de 20°C sont propices à leur développement, qui connaît souvent un pic en début d'été puis une accalmie. C'est un risque inhérent à la baignade en milieu naturel.

PROPOS RECUEILLIS
PAR BLAISE GUIGNARD ■

+ D'INFOS Carte interactive sur www.cipel.org

Suivez-nous chaque semaine aussi sur les réseaux sociaux

f www.facebook.com/terreetnature
y www.youtube.com/TerreNature
@terreetnature

Terre & Nature

